

Méthanisation. Bretagne vivante demande le rejet du projet

La section quimperloise de Bretagne vivante demande le rejet du projet d'usine de méthanisation à Loge-Begoarem, porté par Naskeo Environnement.

« On n'est pas contre la méthanisation », souligne Jean-Pierre Roullaud, délégué de la section quimperloise de Bretagne vivante. « Mais sur de petites unités. L'industrialisation d'un tel procédé ne fait que concentrer des problèmes dans un endroit donné : surcharge locale en éléments fertilisants ; risques industriels et sanitaires accrus ; encouragement à l'augmentation des effectifs des élevages porcins, avicoles et bovins - aucune charte, concernant la dimension future de leur élevage, ne lie en effet les fournisseurs d'effluents ».

« Une aberration »

Bretagne vivante a remis ses conclusions dans le cadre de l'enquête publique, qui s'est achevée jeudi dernier.

« Le projet prétend apporter une solution locale à la valorisation des effluents d'élevage afin de limiter la prolifération des algues vertes », rappelle Jean-Pierre Roullaud. « Or l'usine ne collecte que des fumiers

au titre des effluents d'élevage. Ces fumiers seraient mieux employés directement dans les champs. Transformer le fumier en digestat est une aberration, car c'est transformer un produit sain pour le sol en un produit anaérobie toxique comme les lisiers », argue-t-il. « 12.500 tonnes de fumier serviront à produire 14.600 tonnes de digestats solides, doublant la production azotée et triplant la phosphorée. Prétendre résoudre les pressions azotées et phosphorées par la méthanisation est une tromperie... ».

« Quel bilan carbone ? »

Une autre question se pose pour Bretagne vivante : « Hormis les graisses de l'usine Tallec et les 1.830 tonnes de fumier (15 % des apports prévus en fumier) mentionnés dans le dossier, d'où viennent les déchets externes ? Comment prétendre maîtriser le procédé quand on ne connaît pas l'origine des apports ? ».

Le projet « prétend aussi s'inscrire

dans une démarche volontariste de réduction des gaz à effets de serre », poursuit Jean-Pierre Roullaud. « Mais comment prétendre faire un bilan carbone quand on ne connaît ni les distances de transport des matières premières ni celui des matières exportables ? ».

« On met les toilettes dans la cuisine ! »

Dernier point : « Le risque industriel, et notamment d'explosion, et le risque sanitaire. La propagation d'agents pathogènes n'est pas à exclure. Des producteurs de légumes de plein champ et une exploitation en cultures maraîchères bio sont dans le périmètre d'épandage. Et avec Tallec juste à côté, c'est un peu comme si on mettait les toilettes dans la cuisine ! ».

En conclusion, « ce projet utilise un argumentaire environnementaliste à des fins financières, sans se soucier des conséquences à long terme d'une telle politique », dénonce l'association, qui demande son rejet.